

Cfdt:

CARREFOUR
MARKET

PARTICIPATION 2014

Participation 2014 versée en 2015



Participation 2014
3%
du salaire annuel brut

Participation

2002: 8,34 %
2008: 5,7%
2013: 2,79%

En 2016 à la fin de cet accord triennal nous aurons moins obtenu qu'avec l'accord précédent

La réserve de participation et le nombre de bénéficiaire 2014 sont en légère hausse.

2014: la participation

La direction donne ces moyennes sous réserves.

En 2015 un salarié touchera en moyenne

0,4 mois de salaire

(0,4% en 2013, 0,28 en 2012, 0,51 en 2011, 0,73 en 2010, 0,65 en 2009, 0,74 en 2009, 0,73 en 2008)

Montant moyen brut par salarié qui sera distribué en 2015 au titre de l'exercice 2014:

environ 630 €

(pour un niveau 2 B à Temps Complet)

Nous sommes très loin des 1 mois de salaire que nous aurions pu percevoir sans la signature de FO et la CFE/CGC en 2013 !

Pour calculer à quelques euros près combien vous toucherez de participation il suffit de prendre votre salaire annuel brut 2014 qui se trouve sur votre fiche de paie de décembre 2014 et de le multiplier par 3%.

*Les prélèvements sociaux représenteront 8% des avoirs (6% en 2011)
La participation est déblocable chaque année mais est imposable.*

